

L'ARTISANAT FÉMININ ET
LA RESTAURATION POPULAIRE
À ABIDJAN

Claudine VIDAL

1. TRAVAIL VISIBLE, TRAVAIL INVISIBLE ET SITUATIONS
FEMININES A ABIDJAN

Il reste malaisé de construire à partir des "grandes enquêtes" une appréciation réaliste des activités féminines et de leur rémunération par rapport à l'ensemble de la population abidjanaise, en raison de difficultés qui ne tiennent pas seulement à des problèmes d'organisation et de crédits de recherche, mais aussi à l'usage de critères socio-économiques pas toujours ajustés au milieu urbain africain. Il en résulte une très relative fiabilité des estimations de revenus dès lors qu'il s'agit de travail non salarié - en fait, le travail le plus répandu - ainsi qu'une perception de l'"activité" qui rend invisible le travail effectué en certains secteurs. Ces méconnaissances fort courantes au demeurant, entravent la conception de projets adaptés à de telles villes.

On sait qu'à Abidjan, les femmes "travaillent" plus rarement que les hommes et qu'elles gagnent moins d'argent. Par travail, nous entendons, comme à l'habitude, activité rémunératrice, mais il ne s'agit là que d'une commodité de langage : l'accomplissement des tâches ménagères est aussi bien un travail, et singulièrement éprouvant dans les conditions où vivent les couches populaires, aussi aurons-nous à envisager les déterminations réciproques entre travail domestique et travail professionnel. Les évaluations globales publiées, parce qu'elles résultent de l'application de coefficients d'extrapolation dont l'établissement n'a pas toujours la rigueur souhaitable, sont nécessairement approxima-

tives. Sans plus s'appesantir sur le degré de fiabilité des "grandes enquêtes" - puisqu'il faut bien s'en contenter - seront présentées tout d'abord quelques comparaisons chiffrées.

On s'appuiera sur les résultats de l'enquête budget-consommation - Premier passage - réalisée, en 1978, par le Ministère du Plan et de l'Economie. A cette date, le salaire minimum garanti (SMIG) est de 24.916 F.CFA par mois : 32 % des actifs (hommes et femmes confondus) n'arrivent pas à se procurer cette somme, soit une part importante de la population. Or, moins du quart (23 %) des actifs masculins se situent ainsi au-dessous du SMIG, tandis que s'élève à 65 % la proportion des femmes qui ne l'obtiennent pas et de loin d'ailleurs, puisque la moitié des actives doivent se contenter de 17.000 F.CFA. Enfin, la population active représenterait 28 % de la population totale d'Abidjan, et serait à 77,5 % masculine, à 22,5 % féminine, soit 3,5 hommes actifs pour une femme active.

Ce tableau est excessivement schématique, mais nous ne disposons pas d'informations assez sûres pour l'affiner. Cependant, il permet de situer grosso modo le milieu socio-économique où nous examinerons les conditions spécifiques du travail féminin : soit les strates où les rémunérations mensuelles restent inférieures à 37.000 F.CFA, niveau en dessous duquel on trouve, en 1978, des artisans et des petits salariés (ouvriers, employés), et de plus en plus de femmes à mesure que s'abaissent les gains. Ces dernières exercent en majorité les micro-négoces vivriers, à tous les stades de transformation et de distribution, des produits bruts aux mets préparés. On s'en tiendra à la partie ultime de cette chaîne professionnelle : la restauration qui se pratique hors du contrôle des pouvoirs publics, dans la rue et dans l'habitat. Etudes et enquêtes portant sur le commerce vivrier occultent le plus souvent toute une part du travail féminin qui s'y dépense, elles ne le sous-estiment pas moins dans le secteur de la restauration, ce qui ne laisse pas d'être paradoxal car c'est là que l'activité féminine, disséminée dans la ville, est la plus visible, au sens physique du terme.

2. LA RESTAURATION POPULAIRE

La restauration populaire abidjanaise peut donner l'impression d'un monde anarchique, tant elle foisonne. En réalité, elle est fortement structurée. Déjà, parce que comme toutes espèces d'activités arti-

sanales non réglementées en Côte-d'Ivoire, elle est le domaine quasi exclusif des immigrés et des femmes, ensuite, parce qu'elle se subdivise en spécialisations bien cloisonnées.

Le secteur masculin occupe deux types d'établissements : des "restaurants" fixes où les clients trouvent un certain confort et peuvent choisir entre plusieurs plats cuisinés, des "tables" mobiles ou des "kiosques" qui servent du café, des tartines, des omelettes. Les patrons sont Voltaïques, Nigériens, Guinéens, ils se font aider par des "petits frères".

Le secteur féminin développe une plus grande diversification. Selon les prix demandés, trois catégories : soit une cuisine "traditionnelle", plus chère parce qu'elle nécessite des produits relativement rares, soit des plats courants, soit des mets grillés, frits, braisés (bananes, maïs, ignames, arachides, poissons). Ces catégories donnent lieu à des procédés de vente variés qui sont en fait des adaptations à la demande des moyens de travail dont disposent les négociantes, en majorité des Ivoiriennes.

Gérées par des hommes ou par des femmes et en dépit de leur diversité, ces entreprises ont en commun de rémunérer faiblement le travail fourni, l'écart entre le prix d'achat des produits bruts et leur prix de vente aux consommateurs étant réduit à la limite du tenable.

3. LES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DU TRAVAIL FEMININ

A première vue, il semblerait que le grand nombre de négociantes s'explique par les facilités d'entreprendre des commerces, au moins en ce qui concerne la restauration de rue : par exemple, ces quelques marchandes de poisson frit, installées à un carrefour, n'ont besoin que d'un tabouret pour poser le plateau où sont empilés les poissons, d'un petit banc sur lequel elles restent assises en attendant les acheteurs. Le "fonds de commerce" coûte plus qu'il n'y paraît, mais la dépense principale, c'est une dépense de temps - celui que nécessitent la préparation et la vente - et leur temps, ces femmes qui ne recevront jamais de salaire horaire doivent l'investir, à la limite de leurs forces, dans le travail. En réalité, il ne suffit pas de se dire que le lendemain, comme la voisine, on ira vendre du riz préparé devant une usine, ou des bananes frites à la sortie d'une école. Il faut qu'existe un ensemble de conditions nécessaires à l'"ouverture" d'un tel commerce,

conditions assez difficiles pour rester inaccessibles à beaucoup, si bien que ce ne sont pas les plus pauvres qui pratiquent ces petits métiers. Indissociables dans la réalité, ces conditions sont d'ordre culturel et social, tout autant que d'ordre économique.

Abidjan, ville d'immigration, rassemble diverses conceptions ethniques du travail féminin. Certaines de ces conceptions l'interdisent tandis que d'autres favorisent l'accession des femmes au micro-commerce, en font même une obligation, d'autres, qui ne la préconisent ni ne la condamnent, s'adaptent aux situations urbaines. Ces exigences culturelles exercent une influence décisive, or elles sont peu ou pas du tout prises en compte par les observateurs, comme s'il allait de soi que la ville arasait les diversités pour ne plus produire que des comportements socio-économiques homogènes. Pourtant, ces exigences pèsent lourdement sur les initiatives, ou en les brimant efficacement (pour les transgresser sans se marginaliser, les femmes doivent avoir un certain statut, souvent conféré par l'âge ou le veuvage) ou en les insérant systématiquement dans des réseaux déjà constitués et hiérarchisés, ce qui les enferme dans des spécialisations ethniques où leurs positions sont prédéterminées car ces collectifs professionnels se mobilisent en quasi corporations, offrant sans doute des avantages et une protection, mais aménageant également la suprématie de quelques-unes. Comprendre les implications des origines ethniques sur les trajectoires féminines, ce n'est pas s'adonner au culturalisme et négliger l'essentiel : la vérité des rapports d'exploitation. Dans le monde du travail abidjanais (comme dans les autres villes africaines), l'origine ethnique impose des déterminations et les ressortissants d'une même région forment des ensembles qui possèdent des logiques de comportement économique.

La mise en route d'un petit commerce alimentaire - aussi modeste soit-il, par exemple, la vente de riz préparé aux abords d'une usine - exige au départ un capital qui n'est pas aussi minime qu'on pourrait le croire. Première mise de fonds : la matière première et de quoi la traiter, soit un stock de riz, d'huile, les ustensiles de préparation et de vente, du combustible, le transport. Tout aussi indispensables, encore d'autres dépenses : acquitter les diverses rançons réclamées pour occuper un morceau d'espace, soit les taxes municipales dont le montant varie selon le collecteur, le cadeau au gardien de l'usine, ou au propriétaire de l'habitation devant laquelle on s'installe, etc. ;

les vendeuses subissent ainsi toutes sortes de mini-rackets. Enfin, condition sans laquelle toute tentative serait vouée à l'échec, il faut de quoi assurer une relative souplesse de trésorerie car, sans crédit, peu de clients : quand la restauratrice est contrainte à faire payer comptant systématiquement, elle se prive d'une clientèle d'habitues. C'est pourquoi, en début d'installation, les commerçantes ne peuvent qu'espérer rentrer dans leurs frais, le temps de connaître les acheteurs, de réussir à ce que quelques-uns deviennent fidèles, ce qui signifie détourner des concurrentes les meilleurs, ceux qui, bon an mal an, paient leurs dettes, car les premiers à demander du crédit risquent d'être ceux à qui plus personne n'en fait sur place. Le crédit, en effet, est une donnée fondamentale pour l'analyse de ce type de négoce, il en explique la plupart des difficultés ainsi que certaines de ses caractéristiques, dont la relative fixité des emplacements. Il ne faut pas s'imaginer les vendeuses déambulant à l'aventure, elles se fixent au même endroit aussi longtemps que possible, ou bien, si elles pratiquent une vente mobile, elles circulent selon un tracé identique. C'est pourquoi d'ailleurs s'établit une relative prime d'ancienneté, car les plus expérimentées, connues de la clientèle, connaissent, elles aussi, les clients solvables.

La constitution du capital initial ne va pas de soi. Il provient rarement du conjoint, même si ce dernier en a les moyens, car l'habitude de séparer les budgets respectifs demeure vivace. Le plus souvent, la femme réussit à l'obtenir d'un ou plusieurs parents mieux lotis qui le concèdent sans esprit de retour, ces mises de fonds étant généralement considérées comme des dons, qui s'opèrent rarement en un seul versement, car les donateurs ménagent leur argent autant que possible et se donnent aussi le temps d'observer. L'intervention d'un parent à titre de bailleur de fonds est fréquente, cependant d'autres cas de figure existent qui entrent dans les cadres divers du clientélisme.

Il est impossible enfin que la restauratrice assure l'ensemble du travail sans un appoint de main-d'oeuvre même si, sur le lieu de vente, il arrive qu'elle opère seule. Elles sont une ou deux, selon les cas, plus souvent des parentes que des filles, qui participent à toutes les tâches : sans elles, la mère de famille ne serait pas en mesure d'exercer une activité artisanale, aussi dévoreuse de temps que le travail domestique, en raison des difficultés matérielles qui ralentissent les opérations et les rendent également très fatigantes. On a souvent in-

sisté sur le fait que cette main-d'oeuvre n'est pas payée en numéraire, mais seulement entretenue. Elle ne touche certes pas de salaire ; cependant, de temps à autre, il faut financer un cadeau - souvent, de l'habillement - sans quoi les aides - des adolescentes et des jeunes filles- quitteront la place. Il faut également obtenir et conserver l'accord des parents - souvent des ruraux - qui, bien qu'ils espèrent instructif et peut-être porteur de chance le séjour de leurs filles dans la capitale, s'attendent eux aussi à quelques cadeaux et, lors de leurs visites, à un hébergement assorti de services. Donc, là encore, de l'argent est nécessaire, plus qu'on ne le pense généralement, mais s'avère tout autant indispensable la disposition d'un "capital social" préalable : un rapport à l'entourage de parenté assez ancien et positif pour établir, au moins symboliquement, la solvabilité de la patronne-tutrice.

Ainsi, la vendeuse de riz préparé aura-t-elle constitué au capital social et financier, un micro-capital certes, mais un capital tout de même grâce auquel elle rentabilisera le travail des filles qu'elle fait venir et le sien propre. La situation de l'époux exerce une influence indirecte sur les activités féminines : il ressort en effet des enquêtes que la fréquence de ces activités n'est pas la plus forte dans les milieux les plus démunis, par contre, elles se concentrent nettement dans les fractions sociales où le chef de ménage obtient des conditions de logement et de travail moins précaires. A ce niveau, si modeste soit-il, les femmes suscitent plus aisément la générosité d'un bailleur de fonds ou de plusieurs, encouragés par les circonstances matérielles favorables où elles se trouvent, et attirent plus facilement des auxiliaires.

Les dimensions de l'entreprise peuvent s'accroître si la restauratrice a les moyens d'investir plus dans son installation : elle recrutera une main-d'oeuvre plus nombreuse, s'assurera d'un cercle de relations plus étendu, cependant le schème restera le même. Etant donné l'investissement considérable de temps requis par la préparation culinaire et la vente, étant donné les conditions du marché - une forte concurrence et une clientèle aux faibles moyens - quelles que soient les modalités de vente, un dégagement de bénéfices est impensable sans le recours à la main-d'oeuvre la moins coûteuse possible. Ceci est d'ailleurs vrai de n'importe quel micro-commerce artisanal.

4. LA PLACE DES FEMMES DANS LES SYSTEMES ALIMENTAIRES D'ABIDJAN

Le rôle des femmes dans les commerces vivriers et culinaires (ainsi que dans bien d'autres micro-négoces abidjanais) est à la fois reconnu et méconnu. Reconnu par son importance - ainsi, à propos des détaillantes d'attiéké, un auteur : "Elles sont pratiquement insaisissables à l'enquête parce que présentes en tout endroit de la ville" (1) - et méconnu dans sa structure, car les observateurs, submergés par le nombre de celles qu'ils peuvent voir, ne précisent pas - peut-être ne savent pas - que derrière la commerçante visible, existe une main-d'oeuvre féminine, encore plus nombreuse mais invisible.

Cette structure des activités féminines artisanales détermine d'ailleurs un phénomène démographique remarquable. Ainsi, selon une étude effectuée en 1978, la surreprésentation des filles de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans est très prononcée, puisque l'on constate un rapport de masculinité de 69,1 et 71,6 pour chacune de ces tranches (2). Par ailleurs, nos propres enquêtes montrent sur des échantillons réduits que lorsque l'épouse exerce une activité rémunérée, l'unité domestique tend à être plus nombreuse. Il est erroné d'en inférer que, grâce aux gains de l'épouse, le ménage réussit à accueillir un ou deux individus de plus (ces conclusions sont pourtant affirmées par référence au stéréotype de l'accueil obligé des jeunes, envoyés par les parents ruraux), à l'inverse il nous semble plus juste de penser que ces personnes supplémentaires rendent possibles la profession de l'épouse, parce qu'elles travaillent avec elle.

La restauration populaire non réglementée concentre donc un très grand nombre d'emplois féminins, c'est peut-être même le secteur qui en crée le plus, elle assure en outre une fonction urbaine capitale - nourrir la population des actifs sur leur lieu de travail. Il suffit d'imaginer une interdiction effective de ces métiers non patentés pour comprendre la nécessité vitale de leurs réseaux dont les ramifications sont comme les terminaisons du tissu nourricier de la ville : pas (ou presque

-
- (1) H. Berron. *Tradition et modernisme en pays lagunaires de basse Côte d'Ivoire*, Ophrys 1980 : 296.
(2) P. Antoine, C. Herry. *Enquête démographique à passages répétés, Agglomération d'Abidjan*, 1982, Ministère du Plan et de l'Industrie de Côte-d'Ivoire, Centre ORSTOM de Petit-Bassam.

pas) de cantines d'écoles, d'usines et de bureaux, rien d'autre non plus pour les artisans et les commerçants qui ne quittent pas l'atelier, l'échoppe, la place du marché, ni pour ceux qui colportent. Comment toute cette population contrainte à manger dehors pourrait-elle se procurer le repas bon marché dont elle a besoin ? En fait, on peut manger ainsi en tous lieux, à toute heure, et la nécessité s'est faite habitude. A l'extérieur des marchés, partout où il y a circulation de foule, passage, des points de vente très denses s'installent, partout où se fixe un rassemblement provisoire (espaces publics, files d'attente, bars, etc.), un colportage actif s'organise, et même dans les endroits les plus paisibles, à l'écart des mouvements, existent encore des étals. La demande est très forte, mais l'offre ne l'est pas moins si bien que la concurrence contraint aux plus justes prix.

Ces entreprises féminines se révèlent précaires et leur équilibre dépend de conditions dont les négociantes n'ont pas la maîtrise. La principale, la plus déterminante, tient bien entendu à l'importance et à la solvabilité de la clientèle ; ainsi, en 1984, la raréfaction des emplois régulièrement salariés - ce que l'on appelle à Abidjan les "compressions", soit les licenciements - a condamné les plus faibles à disparaître et fortement diminué l'activité des autres. L'augmentation du prix des vivres pèse également, mais les commerçantes qui vendent des plats à prix fixes ajustent selon leur coût les quantités offertes jusqu'à ce qu'elles soient obligées de monter leurs tarifs. Des allègements dépendants des pouvoirs publics pourraient faciliter ces activités, notamment en matière de déplacement : des transports plus appropriés que les bus (il circule de trop rares taxis-bagages) où elles bénéficieraient de tarifs préférentiels auraient certainement des conséquences positives. Cependant, toute réglementation - ainsi fixation autoritaire des places, d'horaires, de prix - même animée des meilleures intentions à l'égard de cet artisanat risque fort de le fragiliser encore plus, il semblerait que si une politique devait être conçue en sa faveur, la meilleure serait, à mon sens, la moins directive.

RÉSUMÉ

A partir d'une enquête budget-consommation et malgré les insuffisances de ce type d'enquête, l'auteur montre la part importante que tiennent les femmes dans la restauration de rue à Abidjan.

En général, les femmes opèrent sur une échelle plus petite que les hommes, sont plus mobiles, et sont soumises à de nombreux racketts.

Pour exercer leur activité, elles s'appuient sur des réseaux familiaux d'entraide qui leur fournissent l'investissement de départ et une main-d'oeuvre quasi gratuite, mais qui, en retour, leur demandent de remplir certaines obligations sociales parfois très contraignantes.

ABSTRACT

On the basis of a living standard measurement survey and in spite of the inadequacies of this type of investigation, the author illustrates the major role of women in street food in Abidjan.

As a general rule, women operate at a smaller scale than men ; they are more mobile, and are the victims of many racketts.

In order to do their work, they find support in family-type mutual aid networks which provide them with the initial investment money and with virtually free labour, but which expect them, in return, to fulfil certain social obligations, which are sometimes extremely constraining.